

Saix, en se défendant héroïquement, est ensevelie sous les ruines de son château. Dans le Haut-Bugey, les terres du sire de Thoire absent sont ravagées par des bandes incendiaires. Ces excès accélèrent le retour de Guigues, qui fait appel à tous ses vassaux pour se livrer à d'éclatantes représailles ; il ordonne la publication des *chevauchées*, suivant laquelle tout homme en état de porter les armes, était obligé de venir se ranger sous la bannière de son seigneur, s'il n'était dispensé ou affranchi de cette obligation rigoureuse.

A la nouvelle de cette guerre dont la violence présage de grands malheurs, le roi de France entreprend d'apaiser ces princes qui lui sont attachés par les liens de l'amitié et du sang ; le dauphin Guigues avait épousé Isabelle de France, sa fille. Il envoie deux de ses conseillers Guillaume Flotte et Guy de Chevrier, pour demander en son nom une suspension d'armes et traiter de la paix. A leur arrivée, le dauphin, qui assiégeait le château de Jonages, défère aussitôt au désir du roi de France, à condition, toutefois, que ce château dont il est sur le point de se rendre maître, sera remis au monarque, comme gage de pacification. Le comte qui, de son côté, assiégeait Monthoux, malgré les exhortations des conseillers médiateurs, persiste jusqu'à la prise de cette place.

Les deux conseillers ayant échoué dans leur mission de paix, le roi députe Guillaume de Sûre, chanoine archidiacre de Lyon, le sénéchal de Beaucaire et Guillaume Villiers juge des appellations à Thoulouse, auxquels le comte et le dauphin consentent à soumettre par écrit leurs griefs et réclamations respectifs (1).

Entr'autres articles, le dauphin demandait la restitution :

(1) Guichenon, dans son *Hist. de la Bresse et du Bugey*, page 65, a iusé les deux mémoires soumis aux envoyés du roi de France, et dont nous ne reproduisons que les articles qui intéressent notre province.